

# ÉDUCER AUX RELATIONS NORD-SUD

Balises pour  
construire un  
**outil pédagogique**



## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Introduction</b>	02
<b>Fiche 1</b>	Pour situer notre démarche en éducation au développement	03
<b>Fiche 2</b>	Qu'est-ce qu'un outil pédagogique ?	04
<b>Fiche 3</b>	Les étapes de la construction d'un outil pédagogique	05
<b>Fiche 4</b>	Préciser le cadre, le point de départ	06
<b>Fiche 5</b>	A qui l'outil est-il destiné?	07
<b>Fiche 6</b>	Quel sera le cadre éducatif, le contexte de l'animation? Education formelle	08
<b>Fiche 6 bis</b>	Education non formelle	09
<b>Fiche 7</b>	Quel thème et quel sujet ?	10
<b>Fiche 8</b>	Les démarches d'apprentissage	11
<b>Fiche 9</b>	Quel objectif ?	12
<b>Fiche 10</b>	Les moyens nécessaires	13
<b>Fiche 11</b>	Avec qui travailler ?	14
<b>Fiche 12</b>	Planifier la conception de l'outil	15
<b>Fiche 13</b>	Approfondir le sujet et le "marché" des outils	16
<b>Fiche 14</b>	Quel support ?	17
<b>Fiche 15</b>	L'animation	18
<b>Fiche 16</b>	Offrir des pistes pour aller plus loin	19
<b>Fiche 17</b>	L'évaluation	20
<b>Fiche 18</b>	Le test	21
<b>Fiche 19</b>	La diffusion	22
<b>Fiche 20</b>	Pour en savoir plus – à lire, à consulter	23

# INTRODUCTION

**Relations entre le Nord et le Sud, enjeux du développement, mondialisation... Nombreux sont les éducateurs (enseignants, animateurs de mouvements de jeunesse, monde associatif, etc.) qui souhaitent ouvrir et sensibiliser leur public à ces thèmes mais se sentent démunis face à l'ampleur et la complexité de la tâche. "Tout est lié à tout, où s'arrêter pour rester clair ?" est une question récurrente.**

Pour répondre, d'une part, à cette demande d'un public varié et, d'autre part, à l'exigence ressentie par certains acteurs que ces thèmes fassent l'objet de cours, de débats, de questionnements et d'engagement, un nombre croissant d'associations s'est donné comme objectif de présenter cette matière complexe de façon ludique et claire. Les outils pédagogiques fleurissent donc, depuis des années, autour de thématiques variées et ce, en vue de sensibiliser un public toujours plus diversifié aux enjeux de la citoyenneté mondiale.

Oui mais... S'il n'est guère aisé d'aborder ces thématiques avec son public, la réalisation d'un outil pédagogique est également un travail long et complexe, qui requiert de la rigueur et une vision claire de l'objectif à atteindre. On peut avoir l'impression de manquer de repères et de pistes de travail, souhaiter bénéficier d'une aide. C'est donc à ceux qui se lancent dans la réalisation d'un outil pédagogique que s'adresse le présent document, en soulignant les étapes-clés et les questions incontournables, les notions à connaître et certains pièges à éviter.

On ne trouvera pas ici de "recette magique" pour réaliser un bon outil. L'enjeu de ce guide est avant tout d'aider à structurer la démarche et de compléter les connaissances de ceux qui vont concevoir l'outil.

# POUR SITUER NOTRE DÉMARCHE EN ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

Le secteur de l'éducation au développement est en constante évolution. Ce guide se situe dans la ligne de la définition qui a été rédigée conjointement par des représentants de la Direction Générale du Développement (DGD) et le secteur des ONG actives en éducation au développement <sup>1</sup>:

“L'éducation au développement est une des composantes de l'éducation à la citoyenneté mondiale dont l'objectif général est de concourir à un monde plus juste et solidaire empreint des valeurs démocratiques. L'éducation au développement a comme spécificité de mettre en exergue les relations “Nord/Sud”.

Dans un contexte d'interdépendance entre les enjeux globaux et la vie quotidienne d'individus et de communautés, l'éducation au développement est un processus qui a pour but de :

- favoriser la compréhension globale des enjeux internationaux et du développement et l'acquisition d'un regard critique,
- provoquer des changements de valeurs, attitudes et comportements sur les plans individuels et collectifs,
- susciter l'exercice actif des droits et responsabilités aux niveaux local et global, en faveur d'un monde plus juste et solidaire.

Ce processus relève d'une stratégie cohérente et concertée qui recouvre différentes démarches d'apprentissage :

- la sensibilisation des citoyens aux enjeux du développement et des relations “Nord/Sud”,
- la conscientisation des citoyens aux interdépendances entre le “Nord” et le “Sud”,
- l'engagement des citoyens dans des actions personnelles ou collectives en faveur d'un modèle de développement durable et équitable,
- la mobilisation des citoyens pour promouvoir et influencer des politiques locales, nationales et internationales plus justes et solidaires.

L'éducation au développement privilégie naturellement les méthodes d'apprentissage actives car elles permettent à l'apprenant de s'approprier les connaissances en participant à leur élaboration et le poussent à exploiter sa créativité.

Un outil pédagogique qui favorise une participation active du public est donc particulièrement adapté à l'éducation au développement.

Vous souhaitez approfondir la **définition** de l'éducation au développement :

- ➔ [www.acodev.be](http://www.acodev.be)
- ➔ Forum DARE (Development Awareness Raising and Education Forum) de la fédération Concord : [www.deeep.org](http://www.deeep.org)

Et connaître **l'évolution du secteur**, au niveau belge et européen :

- ➔ [www.iteco.be](http://www.iteco.be)
- ➔ Forum *Education au développement* de Concord : [www.concordeurope.org/Public/Page.php?ID=64&language=fre](http://www.concordeurope.org/Public/Page.php?ID=64&language=fre)
- ➔ “Consensus européen pour le développement : le rôle de la sensibilisation et de l'éducation au développement” 2007 : [ec.europa.eu/development/icenter/repository/PUBLICATION\\_CONSENSUS\\_FR-067-00-00.pdf](http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/PUBLICATION_CONSENSUS_FR-067-00-00.pdf)

<sup>1</sup> - Voir également le *Référentiel sur l'Education au développement* de ACODEV, qui est la Fédération des associations de coopération au développement et compte 84 ONG membres (francophones, bilingues et germanophones).

# QU'EST-CE QU'UN OUTIL PÉDAGOGIQUE ?

On a parfois tendance à confondre outil, démarche et support pédagogiques. Or il est essentiel d'établir une distinction entre ces éléments car l'approche méthodologique variera en fonction du choix de l'un ou de l'autre.

**Le support pédagogique** est le moyen, éventuellement matériel, utilisé par exemple pour illustrer, aider à la compréhension ou à la mémorisation.

La diversité des supports exploitables est potentiellement immense, puisqu'ils recouvrent aussi bien photo, CD, tableau noir, témoignage, visite d'un musée, ou autre.

Le support n'est donc en aucun cas une finalité en soi, mais un moyen d'atteindre un objectif.

*Pour plus de détails en vue du choix d'un support, voir fiche 15.*

**La démarche pédagogique**, quant à elle, peut être définie comme "le chemin que le support fait emprunter à l'esprit pour arriver à un savoir ou à la compréhension"<sup>2</sup>. Il s'agit donc d'utiliser un support (matériel "brut") en vue d'atteindre un objectif pédagogique, en tenant compte des spécificités du public visé.

**L'outil pédagogique** naît de l'articulation entre le support et la démarche. En d'autres termes, il s'agit de l'utilisation du support en fonction des visées de la démarche pédagogique.

En résumé, on peut formuler ces éléments de la façon suivante :

**Outil pédagogique = démarche + public + support + animation**

<sup>2</sup> - COUPEZ, C., *Qu'est ce qu'un outil pédagogique ?*, Solidarité Laïque. Accessible sur [www.solidarite-laique.asso.fr](http://www.solidarite-laique.asso.fr)

# LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DE L'OUTIL PÉDAGOGIQUE

## FICHE 3

Voici, en bref, les grandes étapes de la conception d'un outil pédagogique destiné à l'éducation au développement. L'ordre proposé dans la liste ci-dessous est une suggestion. En fonction du contexte dans lequel l'outil sera réalisé, il se pourrait que certains éléments doivent toutefois trouver réponse ou être traités avant d'autres. La porte d'entrée du travail sera souvent déterminée par l'organisation demandeuse de l'outil. *Voir fiche 5* : préciser le cadre

Puisque le présent document entend proposer des balises tout en restant synthétique, certaines de ces étapes ne seront pas entièrement développées par la suite. Des pistes d'étude et des références permettront toutefois à ceux qui le souhaitent d'en approfondir la connaissance.

Cette liste peut servir de plan de travail et de "mémo" tout au long de la conception de l'outil.

- Connaître le concept d'éducation au développement, sa définition établie par ACODEV, ainsi que la différence entre outil, support et démarche > voir fiches 2, 3 et 9
- Clarifier le point de départ > voir fiche 5
- Etablir un ou des partenariat(s) et en définir clairement les termes > voir fiche 12
- Contacter des personnes ressources et les représentants du public-cible > voir fiche 12
- Déterminer le public-cible et, éventuellement, le public démultiplicateur > voir fiche 6
- Déterminer le contexte éducatif dans lequel l'outil sera utilisé > voir fiches 7 et 7bis
- Préciser le thème et le sujet > voir fiche 8
- Définir l'objectif > voir fiche 10
- Etablir le budget > voir fiche 11
- Etablir le calendrier > voir fiche 13
- Connaître le sujet > voir fiche 14
- Se renseigner sur les outils existant sur le sujet et les pistes d'exploitation > voir fiches 14 et 17
- Choisir le support > voir fiche 15
- Déterminer le type d'animation > voir fiche 16
- Créer la grille d'évaluation > voir fiche 18
- Réaliser un test > voir fiche 19
- Réaliser "matériellement" l'outil
- Promouvoir et diffuser l'outil > voir fiche 20

# PRÉCISER LE CADRE, LE POINT DE DÉPART

## FICHE 4

Préciser le cadre et clarifier le contexte d'où émergera l'outil constituent la base du travail de conception. En d'autres termes, quelle est la situation de départ ?

Imaginons le cas suivant : une association est engagée sur la thématique du commerce équitable et souhaite établir un partenariat avec des écoles secondaires, pour inciter des élèves à mettre en place un mini-marché équitable. Dans ce cas, les points de départ seront : le support (un marché), le public (des élèves) et le thème (le commerce équitable).

C'est-à-dire que la définition claire des exigences du demandeur de l'outil (association/institution/individu) permettra de déterminer si le point de départ sera un public spécifique, un sujet particulier à traiter, un objectif précis à atteindre.

Les contraintes à prendre en compte seront également identifiées au cours de cette étape préliminaire : limites budgétaires, échéances pour la remise du produit fini, partenaire imposé, etc.

La clarification de ces différents éléments entre le demandeur de l'outil et la personne qui le réalisera est donc essentielle et doit faire l'objet d'une rencontre, ainsi que d'une fixation par écrit, afin que ces points ne puissent plus être remis en cause une fois les recherches commencées. Il faut aussi que le demandeur accepte un suivi global du projet. Enfin, il faut définir un échéancier.

Quelles que soient les informations données au départ, il faudra toujours s'assurer que dans un premier temps soient déterminés :

- le **public** à qui s'adressera l'outil > voir fiche 6
- le **thème et le sujet** qui seront abordés à travers lui > voir fiche 8
- les **moyens financiers** disponibles > voir fiche 11
- les **personnes avec qui** cet outil sera réalisé > voir fiche 12

# A QUI L'OUTIL EST-IL DESTINÉ ?

Cette question est centrale à double titre. D'abord parce que le choix du public déterminera la définition de l'objectif, du type d'activité et des supports. On ne travaille pas avec des élèves de 12 ans comme avec de jeunes adultes qui partent réaliser un projet de coopération dans un pays africain.

Question centrale ensuite parce que définir précisément le public permettra d'aller rapidement à sa rencontre et de le rendre partenaire tout au long de la conception de l'outil.

## > Quelques exemples de publics pouvant être concernés par un outil d'éducation au développement

- Élèves dans le circuit scolaire (éventuellement par le biais des enseignants) ;
- Jeunes engagés dans des mouvements de jeunesse ;
- Membres d'ONG dans le cadre d'une formation ;
- Syndicats ;
- Bénévoles au service d'ONG ;
- Adultes dans le cadre d'une action d'alphabétisation ;
- Jeunes qui fréquentent une association ;

Etc.

> *Il est important de distinguer le cadre éducatif formel du non formel et d'en connaître les spécificités : voir fiches 7 et 7bis*

## > Public démultiplicateur ?

L'outil peut aussi s'adresser à un "public démultiplicateur", c'est-à-dire un public dont l'objectif sera de s'approprier la démarche pédagogique pour la mettre en œuvre auprès de ses propres destinataires, en fonction des caractéristiques et besoins spécifiques de ces derniers.

Les enseignants en sont un bon exemple. Ils ont la possibilité d'être de vrais acteurs de questionnement, voire de changement, puisqu'ils peuvent entrer dans un processus éducatif à long terme avec leurs élèves et, dans certains cas, évaluer les résultats de l'action. Les animateurs de maisons de jeunes, de mouvements de jeunesse et autres, constituent également des publics démultiplicateurs, souvent désireux de disposer d'outils pédagogiques pour appuyer une activité éducative liée aux relations Nord-Sud.

## > A quoi s'intéresse le public visé et quelles sont ses motivations par rapport au thème, à la formation ou à l'activité ?

Pour que les participants se sentent interpellés par l'animation et que le sujet abordé fasse sens pour eux, il faut qu'ils puissent établir un lien avec des éléments connus, concrets et proches d'eux. Connaître les sphères d'intérêt du public permettra, par exemple, de prévoir une accroche de l'outil en lien avec celles-ci.

Il importe en outre de se demander pourquoi le public visé pourrait être intéressé par la formation/l'activité qu'on lui propose.

## FICHE 5

# QUEL SERA LE CADRE ÉDUCATIF, LE CONTEXTE DE L'ANIMATION ?

## FICHE 6

### A. L'éducation formelle

L'éducation formelle correspond au cadre scolaire. Ses nombreuses spécificités et contraintes doivent être prises en compte pour que l'outil conçu (en termes d'objectifs et d'animation par exemple) s'y prête.

- **Espace disponible :** le public devra-t-il disposer de beaucoup d'espace ou une petite salle de classe suffit-elle ?
- **Disponibilité des enseignants :** les enseignants devront-ils s'organiser pour accueillir une animation d'une, deux, trois heures ou plus dans leur horaire ?
- **Ressources financières** de l'école, au cas où l'animation est payante.
- **Périodes scolaires :** quelles sont les périodes de l'année les plus propices pour un travail d'animation (ou de test de l'outil) ?
- **Prérequis :** que connaissent déjà les élèves ? Par quoi sont-ils intéressés ?

Le cadre du système éducatif formel en Belgique francophone est très précis. Ainsi, si l'outil est destiné à un public scolaire de l'enseignement secondaire, il faut savoir qu'une approche pédagogique dite "par compétences" a été définie dans le "Décret Missions de 1997" de la Communauté Française. Ce décret a fortement modifié le cadre pédagogique de l'enseignement et, en conséquence, la façon dont les enseignants conçoivent leurs cours. Si l'objectif ne doit pas être de créer un outil "clé sur porte" parfaitement adapté aux nombreuses exigences auxquelles font face les enseignants, il peut toutefois être intéressant de créer une fiche spécifique à leur attention, en précisant les apprentissages visés. Ceci aidera le professeur à pouvoir adapter plus facilement le contenu de l'outil à son cours.

De plus, les questions suivantes - à garder en mémoire lors des phases successives de création de l'outil - constituent quelques balises pour interroger l'intégration de la démarche proposée en milieu scolaire :

- Comment votre outil fait-il émerger les représentations qu'ont les élèves du développement et des pays du Sud ?
- En quoi la démarche proposée développe-t-elle une méthodologie adaptée à l'apprentissage scolaire ? S'intègre-t-elle dans un projet interdisciplinaire ?
- Quel type d'évaluation envisagez-vous dans la démarche éducative proposée ?
- De quelle manière l'animation permet-elle à l'enseignant de l'inscrire dans un projet à long terme ?
- Comment intégrez-vous la possibilité pour l'élève d'être un acteur au quotidien dans la démarche ?

Si vous souhaitez en savoir plus sur les apprentissages disciplinaires et transversaux, les compétences et autres, des informations complémentaires se trouvent sur :  
**[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)**

# QUEL SERA LE CADRE ÉDUCATIF, LE CONTEXTE DE L'ANIMATION ?

## B. L'éducation non formelle

Quand on parle d'éducation, on pense souvent d'abord au cadre formel (école, université). Et pourtant, si l'école est un haut lieu d'apprentissage, le champ de l'éducation non formelle est vaste et sa richesse, comme sa diversité, méritent d'être exploitées. Toutefois, ce sont ces mêmes caractéristiques qui rendent les classifications du secteur difficiles !

En effet, si les acteurs du cadre éducatif non formel sont nombreux, les initiatives menées par ces organisations non gouvernementales (ONG), maisons de jeunes, mouvements de jeunesse, associations de paix/droits de l'homme/ etc., groupements régionaux politiques ou religieux, etc, sont innombrables. Elles couvrent des domaines très divers et touchent des publics variés. Il peut donc y avoir un grand intérêt à identifier les acteurs potentiellement intéressés par le sujet ou la méthodologie proposés.

D'une manière générale, on peut souligner quelques traits généraux de l'éducation non formelle<sup>3</sup> :

- elle est volontaire ;
- elle est participative et centrée sur l'apprenant ;
- elle ne suppose le plus souvent pas d'évaluation certificative ;
- elle est fondée sur l'action et l'expérience, en fonction des participants.

Les questions identifiées pour le cadre scolaire (espace, disponibilité des encadreurs, ressources financières de la structure) peuvent également se poser dans le contexte de l'éducation non formelle.

## FICHE 6 BIS

<sup>3</sup> - Brander, P. et al., *Repères - Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes*, Conseil de l'Europe, 2002

# QUEL THÈME ET QUEL SUJET ?

## FICHE 7

Quand vient le moment de déterminer le contenu de l'outil, il est important de distinguer *thème* et *sujet*, dans le cadre de l'éducation au développement qui nous occupe.

**Le thème** est, globalement, le domaine de l'éducation au développement qui sera abordé. Sera-t-il, par exemple, question du commerce mondial ou du réchauffement climatique ?

**Le sujet** est une question, un concept précis propres à ce domaine : les différents acteurs dans le commerce du diamant ou la problématique des réfugiés climatiques en Afrique ?

Le thème et le sujet doivent être définis

1. dans les termes les plus précis possible et
2. en fonction du public visé.

Ainsi, par exemple, il est probable qu'un jeune de 17 ans sera plus spontanément intéressé par la question des causes des migrations que par celle des investissements responsables.

Cependant, que le sujet soit d'accès plus ou moins aisé, il faudra toujours trouver un lien avec la situation vécue par le participant.

Si l'une des caractéristiques de l'éducation au développement est de reconnaître l'interdépendance des questions, il est dangereux de vouloir les aborder toutes par le biais d'un seul outil. **Il faut donc veiller à restreindre au maximum le sujet et s'y tenir.** L'efficacité de l'outil en dépend. Cette étape est l'une des plus délicates du travail.

Exemples :

- **Jeu "Sommet de l'or blanc"**  
(de Louvain Coopération au Développement)
  - Le *thème* est l'interdépendance Nord-Sud.
  - Les *sous-thèmes* sont la dette du tiers-monde, la mondialisation et la spéculation financière.
  - Et le *sujet* est le commerce international du coton.
- **Jeu "Mon reflet du monde"**  
(de Volens ASBL)
  - Le *thème* est la justice sociale
  - Les *sous-thèmes* sont les droits humains, économiques, sociaux et culturels
  - Et le *sujet* est la Convention Internationale des droits de l'enfant

### Synthèse :

- Distinguer le thème (global) et le sujet (précis)
- Restreindre au maximum le sujet
- Eveiller l'intérêt du public

# LES DÉMARCHES D'APPRENTISSAGE

Sans devoir les considérer comme des éléments fixes et incontournables, on peut distinguer quatre grandes démarches d'apprentissage en éducation au développement <sup>4</sup>. Elles sont utiles pour bien choisir le cadre dans lequel s'insèrera l'outil et, en conséquence, permettront de cibler les activités à proposer pour atteindre l'objectif. Ces quatre démarches peuvent s'adresser indistinctement à tous les publics :

## > La sensibilisation :

La sensibilisation comporte deux aspects complémentaires : informer (apporter une connaissance et viser la formation d'images correctes) et rendre sensible (stimuler, créer des rencontres et des échanges d'expériences)

C'est une étape préalable indispensable à une démarche plus approfondie.

## > La conscientisation:

La conscientisation approfondit ce qui a été obtenu par la sensibilisation ; elle vise une compréhension, stimule une réflexion objective et rationnelle et la formation d'une opinion.

## > L'incitation à l'action (ou l'engagement):

L'incitation à l'action signifie que les bénéficiaires sont stimulés à devenir actifs, voire à changer certains de leurs comportements, individuellement ou collectivement. Il s'agit ici de leur offrir des perspectives d'engagement en faveur d'un modèle de développement durable et équitable.

## > La mobilisation:

Cette démarche s'apparente au plaidoyer politique. Elle veut inciter les citoyens à engager des actions pour influencer les politiques locales, nationales et internationales.

Par ailleurs, l'éducation au développement implique la construction de situations d'apprentissage permettant à des publics diversifiés de comprendre, de dialoguer et d'agir.

Elle favorise :

- des démarches participatives, actives et interactives
- des approches facilitant l'analyse de la complexité du développement
- l'émergence des représentations mentales des publics visés (avec un travail spécifique sur les images et préjugés face à l'autre, différent)
- une pédagogie adaptée à la diversité des publics
- des méthodes d'évaluation formatives et participatives
- des apprentissages en termes de savoir, de savoir-faire et de savoir-être

## FICHE 8

<sup>4</sup> - ACODEV, *Concepts, méthodologies et critères de l'éducation au développement en Communauté Française*, 2006.

# QUEL OBJECTIF ?

## Vers une lecture critique du monde

Rappelons-nous que c'est l'autonomie (de pensée et d'action) de l'apprenant qui doit être visée par l'action éducative. Lui permettre de disposer des bases et des outils pour qu'il développe une lecture critique du monde qui l'entoure, qu'il se forge son propre avis. Une action éducative qui ne viserait qu'à imposer au public le point de vue de l'animateur serait un échec. Conscientiser n'est pas convaincre, sinon de l'importance de se poser des questions et de toujours chercher les réponses.

## FICHE 9

La formulation de l'objectif doit, en toute logique, être réalisée en lien étroit avec la détermination du public, du thème et du sujet. Il s'agit d'une étape à soigner tout particulièrement, qui doit permettre de définir avec précision où l'on va et quand on est arrivé.

Gardons en mémoire que : "Un objectif fixe un produit attendu, c'est-à-dire une capacité, une attitude, un savoir relatifs à des objets ou à des contenus déterminés au terme d'une action à durée limitée"<sup>5</sup>. Chacun des éléments de cette définition est important et mérite que l'on s'y arrête dans le contexte spécifique de la réalisation de l'outil.

> *Avant de formuler l'objectif, il importe d'être conscient des différentes démarches d'apprentissage possibles en éducation au développement : voir fiche 10*

**La formulation doit être la plus claire et simple possible, utiliser des termes concrets et explicites.**

- L'objectif doit pouvoir être contenu en une ou deux phrase(s).

- Une attention particulière doit être accordée au choix des verbes. Ceux du type "connaître", "se souvenir", "prendre conscience", ne sont pas vérifiables. Il est donc souhaitable d'utiliser des verbes d'action tels que "citer", "définir", "décrire", "identifier", "formuler", "analyser", "comparer", etc.

Rappel : l'objectif doit être centré sur l'apprenant. C'est lui qui est visé par l'activité et est au cœur du processus d'apprentissage. À éviter donc : "faire comprendre à l'élève l'importance de la forêt dans l'éco-système planétaire", mais : "l'élève sera capable de démontrer l'importance de la forêt dans l'éco-système planétaire à travers telle ou telle production"

**L'objectif doit être réalisable et pertinent.**

Lorsque l'on est passionné par un sujet, on risque de voir trop grand. Il vaut mieux choisir un objectif simple et parvenir à le réaliser, plutôt que de définir un objectif complexe et ne rien faire passer du tout. Cet objectif doit également être cohérent avec le thème, le sujet et le public définis.

**L'objectif doit être observable ou mesurable.**

Une bonne façon de vérifier la qualité de la formulation de l'objectif est de vérifier si son acquisition pourra être évaluée en fin d'activité. Si l'évaluation risque de se révéler trop complexe, retournez aux points précédents (concret, explicite, réalisable et pertinent).

Exemples :

- "Analyser et décrire la manière dont se créent et se diffusent les images stéréotypées" (*Images des Noirs dans la culture populaire occidentale, CEC*)
- "Présenter et définir l'approche genre" (*Question de genre, Le Monde selon les Femmes*)

**Moins on dispose de temps, plus les objectifs doivent être simples !**

Si l'on dispose de 3 heures, il vaut mieux se donner l'objectif de sensibiliser le public à un volet d'un sujet précis plutôt que de vouloir le conscientiser (la conscientisation impliquant en effet une sensibilisation préalable)

> Voir fiche 8

<sup>5</sup> - COUPEZ, C., *Qu'est ce qu'un outil pédagogique ?*, Solidarité Laïque. Accessible sur [www.solidarite-laique.asso.fr](http://www.solidarite-laique.asso.fr)

# LES MOYENS NÉCESSAIRES

Tout outil pédagogique a un prix. Déterminer dès le départ le budget nécessaire ou à disposition permettra d'éviter de mauvaises surprises et des déceptions au moment de la production.

Dans l'établissement du budget, divers éléments sont à prendre en compte (liste non exhaustive !) :

- Le matériel nécessaire à la conception (ordinateurs, logiciels, appareils photo, caméra, etc.) ;
- Le matériel nécessaire à la réalisation et à la diffusion (papier, impression, CD, cassettes, etc.) ;
- La rémunération des experts (pédagogiques ou spécialistes du thème abordé) ;
- L'aide technique (graphiste, photographe, réalisateur, ingénieur son, etc.) ;
- Les déplacements (missions sur place, etc.) ;
- La promotion et la communication (communiqués, prospectus, présentation, site web, etc.).

# AVEC QUI TRAVAILLER?

Dans la conception de l'outil pédagogique, il convient d'identifier trois catégories de collaborateurs, qui pourront apporter leur concours à différents moments :

**Partenaires - Personnes ressources / experts - Représentants du public**

## **Le(s) partenaire(s)**

S'il semble souhaitable de faire porter le projet par plusieurs structures, la première étape consistera en l'identification de partenaires potentiels.

Existe-t-il une organisation spécialisée dans le sujet qui sera traité ou dans la méthodologie adaptée à la démarche ? Existe-t-il une organisation qui pourrait être intéressée par le projet et qui pourrait collaborer à l'une ou l'autre des étapes de réalisation ?

Afin d'éviter tout malentendu, il est ensuite important de prendre le temps de connaître chacune des structures partenaires :

- quant à leurs mission, objectifs, conception de l'éducation au développement, etc.
- quant à leur expérience de la problématique traitée et de la conception d'outils pédagogiques.

Et, enfin, de déterminer clairement la place et le rôle de chacun dans le processus de création.

L'élément-clé est la complémentarité des structures s'engageant dans le partenariat et la clarté dans la répartition des tâches.

## **Le(s) personne(s) ressources / experts**

Même si l'organisation pour laquelle l'outil est réalisé compte en son sein des spécialistes du sujet, des personnes-ressources externes pourront apporter un autre type d'expertise. En effet, un point de vue distancé de l'organisation est souvent enrichissant et renforce la légitimité et la crédibilité du travail (ce qui est à prendre en compte au moment de la promotion de l'outil notamment).

Une personne-ressource peut enrichir la connaissance du contenu, du public, du type d'outil et/ou de la méthodologie à appliquer. Elle peut aussi intervenir au moment de la relecture finale ou de la première expérimentation de l'outil en contexte réel. Il peut s'agir de journalistes spécialisés, d'universitaires, de spécialistes de la pédagogie, d'acteurs de terrain, etc.

## **Le(s) représentant(s) du public**

Prendre contact avec des personnes travaillant dans le secteur visé par l'activité constitue une étape indispensable. Ainsi, par exemple, il faudra veiller à rencontrer des enseignants si l'animation est destinée à un public scolaire, ou des animateurs de maisons de jeunes/associations de jeunesse, etc. Les objectifs du projet, la façon dont il sera mené à bien, les supports prévus, la méthodologie qui sera appliquée seront envisagés avec eux. Les conseils et avis de ces personnes-relais seront précieux tout au long de l'élaboration de l'outil !

Il est important de savoir, dès le début du travail, sur qui il sera possible de compter et à quel moment.

# PLANIFIER LA CONCEPTION DE L'OUTIL

Une des clefs de la réussite d'un projet de ce type est bien sûr une organisation rigoureuse. Une fois le cadre défini (public, thème, sujet, moyens financiers, partenaires), il importe donc d'en planifier la mise en œuvre concrète.

Il faut d'abord **identifier** toutes les tâches qui devront être réalisées pendant l'élaboration du projet. **Distinguer** ensuite les tâches prioritaires des secondaires et les **planifier**, de manière réaliste, en fonction du nombre de personnes qui prendront part à la réalisation de l'outil (en y incluant les personnes-ressources), du temps à disposition de chacun, des éventuelles échéances externes au projet, etc.

Ce calendrier reste cependant flexible. Si un retard est observé, il est important de pouvoir en identifier les motifs pour continuer à avancer efficacement, et d'en informer les différents acteurs et partenaires.

Si le travail se réalise en groupe, une place particulière doit être réservée aux réunions de mise en commun dans le planning général. Il sera plus motivant pour tout le monde de faire régulièrement le point de l'avancement.

Un schéma ou un tableau récapitulatif du planning permettra une vision d'ensemble de l'étendue du travail

# APPROFONDIR LE SUJET ET LE “MARCHE” DES OUTILS

Pour que l'impact de l'outil soit réel et sa portée précise, il faut “viser juste” et ce, aussi bien sur la forme (> voir fiche 15) que sur le fond. Et dans le but d'apporter un contenu efficace, il n'y a d'autre possibilité que de développer une connaissance théorique du sujet. Cette connaissance inclut également le “marché” des outils autour du thème.

## Elaborer un “Etat de la question”

Comme son nom l'indique, un “état de la question” est un dossier comprenant un grand nombre d'informations variées sur le sujet, informations qui pourraient être utiles à la réalisation de l'outil. Il peut s'agir d'une contextualisation, d'un historique, de l'énoncé de différentes théories formulées à propos du contenu, de cartes géographiques, de schémas illustratifs, etc.

Cet ensemble de documents servira de référence théorique tout au long de la conception de l'outil et permettra aussi de déterminer précisément les aspects qui seront abordés.

Ne lésinez pas sur le temps à consacrer à cette étape. Mieux vous connaîtrez votre sujet, moins vous risquerez de vous éloigner de votre objectif et d'avoir un outil pédagogique “flou”.

## Marché des outils

Il est important de se renseigner sur les outils existant autour du thème/sujet choisi, afin d'éviter une inutile reproduction de documents similaires. Une étude des outils peut également permettre d'identifier les plus performants d'entre eux et ceux qui seraient perfectibles au travers d'une offre complémentaire.

Le domaine de l'éducation au développement est l'un de ceux où la créativité est indispensable. Si d'autres outils peuvent constituer une source d'inspiration, sentez-vous libre d'explorer vos idées, de libérer votre imagination, en bref... d'inventer !

# QUEL SUPPORT ?

Comme présenté dans la fiche 4, un outil pédagogique naît de l'articulation d'un support et d'une démarche, le support étant l'élément brut qui permettra à la démarche de se déployer.

Il existe une très grande variété de supports. S'ils peuvent éventuellement être utilisés seuls - se trouvant alors au cœur de la démarche pédagogique - il est également possible de les combiner, chacun ajoutant aux autres sa spécificité dans le cadre de la démarche globale.

Soulignons en tous cas que le choix d'un support n'est jamais anodin et ne peut être dissocié de la réflexion sur l'animation (> voir fiche 16).

Ce sont les caractéristiques de chaque type de support qui devront guider le concepteur afin de s'assurer qu'il est en parfaite cohérence avec la démarche pédagogique, qu'il s'insère de façon claire dans l'animation et serve les objectifs.

En voici quelques exemples :

## > Support audiovisuel

Cd-rom - Film de fiction - Reportage - Documentaire - Extrait tv - Publicité - Film d'animation - Site web

## > Support visuel

Diapositives - Bandes dessinées - Expo photo - Photo langage - Cartes postales - Affiches - Presse écrite - Tableau - Peinture

## > Jeux

Jeu de rôle - de plateau - de cartes - de questions/réponses

## > Support sonore

Musique - Fiction radiophonique

## > Support vivant

Atelier d'immersion - Promenade thématique - Visite de musée

### Soignez votre présentation !

Votre objectif est, avant tout, de donner envie à l'utilisateur potentiel d'ouvrir l'outil, de le feuilleter, d'en parcourir les textes et d'en découvrir les supports. Si la couverture attire le regard, si la mise en page est aérée et claire, il y a de grandes chances pour que cet utilisateur potentiel aille plus loin dans la découverte.

Pour faciliter l'exploitation de l'outil, pensez à prévoir une "Fiche d'utilisation" synthétique qui présentera tous les éléments composant l'outil (différents supports, carnets d'explication, bibliographie, etc.).

# L'ANIMATION

L'animation est au cœur de l'outil en éducation au développement et est tout à fait liée au choix du/des support(s).

Les pistes d'animation étant aussi nombreuses que les supports, le principal point d'attention concernera ici l'aspect "autoportant" ou non de l'outil.

## **L'outil est "autoportant"**

"Autoportant" signifie que son utilisation ne nécessite ni formation préalable, ni présence d'un animateur extérieur. Dans ce cas, l'outil est conçu pour la personne qui réalisera l'animation : chaque étape sera justifiée et expliquée pour permettre à l'animateur de se l'approprier.

Une partie théorique présentant le thème et le sujet devrait également être ajoutée pour permettre à l'animateur de se sentir à l'aise avec la matière au moment de la transmettre aux participants.

## **L'outil nécessite une intervention extérieure**

Cette intervention extérieure peut prendre deux formes : soit une formation à l'utilisation de l'outil (dans le cas d'un jeu par exemple), soit la présence systématique d'un animateur extérieur.

Dans le premier cas, une fois la formation suivie (décrivant l'animation, apportant du contenu, etc.), l'animateur est seul maître à bord.

Dans le second cas, puisqu'un animateur extérieur sera considéré comme toujours nécessaire, le public-cible est le groupe destinataire final de l'animation.

# OFFRIR DES PISTES POUR ALLER PLUS LOIN

**Pour permettre aux utilisateurs de continuer le travail entrepris avec l'outil, il est nécessaire de leur fournir une liste de "pistes pour aller plus loin" sur le sujet traité.**

Ce document inclura, de façon non exhaustive, les références de :

- ouvrages théoriques
- articles de presse
- sites internet (présentant du contenu, des cartes, des supports pédagogiques ou autres)
- jeux et outils pédagogiques
- romans et autres textes littéraires
- films ou documentaires
- noms d'ONG ou d'associations travaillant sur le sujet, etc.

Etc.

Ensuite, si l'objectif ultime de l'outil est d'encourager l'engagement, il est intéressant de proposer quelques actions concrètes, aisément réalisables et adaptées au public, en lien avec le sujet.

Exemples :

- Inviter une association à animer une activité ludique avec le groupe ;
- Mise en place d'un petit magasin bio/équitable/fruits-légumes ;
- Signature d'une pétition ;
- Organisation ou visite d'une exposition de dessins/photos/textes ;
- Organisation d'une collation (bio, locale et/ou équitable) dans l'école.

# L'ÉVALUATION

L'évaluation est l'une des questions essentielles et complexes du secteur de l'éducation au développement, et est un processus requérant le long terme. Il n'est jamais aisé de pouvoir évaluer les résultats directement après une animation, une prise de conscience ayant plus que probablement été nourrie de multiples éléments (qu'ils soient actions, rencontres, constats ou autres) et étant intimement liée à la personnalité et au vécu de chacun.

Difficile mais importante, cette étape demande qu'on établisse des grilles d'évaluation, afin que l'animateur puisse vérifier si les objectifs prévus ont été atteints (> voir fiche 9 sur la nécessité de définir précisément l'objectif à atteindre).

Il existe de nombreuses manières d'évaluer : débriefing informel, test écrit, questionnaire, animation, exercices, etc. Le choix dépendra du public, du type d'activité, du cadre éducatif et de la sensibilité de l'animateur.

Trois exemples :

- **Le questionnaire au public** : il est composé de questions qui portent sur les représentations du public avant et après l'animation, sur son ressenti par rapport aux nouvelles informations, etc. Ce questionnaire doit être court (pas plus de 10 questions), éviter les questions orientées ou qui requièrent des réponses longues et construites. Parfois, on peut même envisager un questionnaire à choix multiples (dans le cas de l'évaluation d'une activité grand public par exemple).
- **L'interview semi directive** : menée auprès de quelques participants, elle permet de dégager des informations plus approfondies qu'un questionnaire. Recherchant un résultat plus qualitatif que quantitatif, ce type d'évaluation exige du temps et un investissement important de la part des participants. L'idéal reste d'assurer un suivi sur une période relativement longue pour évaluer l'impact sur le long terme.
- **La transposition** : l'idée est de placer le public devant une situation différente de celle proposée au cours de l'animation, mais qui exige de lui d'activer des compétences similaires et de transposer l'analyse développée dans le premier cas (par exemple : pays différents).

Il n'y a pas de recette : LA bonne façon d'évaluer une activité d'éducation au développement sera celle qui est la mieux adaptée au contexte de l'animation et au public.

# LE TEST

Un test est une mise en situation réelle qui doit avoir lieu avant la production de l'outil. Rien de tel pour en découvrir les petits points faibles et les améliorer avant qu'il ne soit trop tard ! Il s'agit donc, en d'autres termes, d'une évaluation de l'outil.

Un groupe correspondant au public visé par l'outil, ou connaissant bien celui-ci, sera choisi pour effectuer le test.

## 5.1. Comment évaluer ?

Lors de ce test, deux postures s'offrent au concepteur de l'outil : observateur extérieur ou animateur.

**La position d'observateur** permet d'étudier les réactions et les comportements des personnes qui participent à l'animation. Ce regard extérieur permet de comprendre et d'analyser certaines réponses plus clairement qu'un regard d'animateur, plus impliqué.

**La position d'animateur** offre quant à elle la possibilité de comprendre les difficultés auxquelles un animateur pourrait être confronté dans une vraie situation d'animation.

## 5.2. Qu'observer ?

L'évaluation de l'outil devra principalement s'attacher aux aspects formels et pédagogiques. Voici quelques exemples de questions.

Sur les aspects formels :

- les consignes sont-elles compréhensibles par le public ?
- quel est le degré d'interaction induit par l'animation ?
- l'animateur s'est-il approprié facilement l'outil ?
- l'animation est-elle adaptée aux contraintes du public (durée, taille du groupe, place disponible, niveau de difficulté, etc.)

Sur les aspects pédagogiques :

- le public a-t-il compris l'objectif (tout à fait ? partiellement ?) ?
- le public a-t-il compris le sujet ?
- l'objectif a-t-il été atteint ?
- quelle est l'implication du public ?
- les supports sont-ils adaptés au message ? Sont-ils en nombre suffisant ?

Il peut également être intéressant de réaliser un pré-test, en impliquant les destinataires de l'outil.

# LA DIFFUSION

**Une fois l'outil conçu puis réalisé, selon le calendrier établi au début du projet, le temps sera venu de diffuser et de promouvoir le travail.**

Ces étapes de promotion et de diffusion dépendent fortement du contexte. Toutefois, il est généralement conseillé de garder contact avec les personnes du milieu de l'éducation rencontrées au fil du projet, (notamment au moment du (pré-) test) car ce réseau pourra se révéler utile au moment de la promotion et même de la diffusion de l'outil.

Quelques idées de promotion :

- contacter des ONG qui travaillent dans le domaine traité ;
- contacter des revues, ou journaux qui s'adressent au public cible ou au public relais ;
- organiser des présentations ou des animations dans les lieux fréquentés par le public ;
- présenter l'outil lors de salons ou de colloques dans le milieu de l'éducation ;
- utiliser les outils de diffusion propres à l'organisation demandeuse et ses partenaires (newsletter, revue, site web, etc.).

# POUR EN SAVOIR PLUS A LIRE, À CONSULTER

## → Pour des idées d'outils, des exemples, des fiches

- "Planetanime" de Annoncer la Couleur: Répertoire d'outils pédagogiques en éducation au développement : [www.annoncerlacouleur.be](http://www.annoncerlacouleur.be)
- Base de données consacrée aux outils pédagogiques produits en Communauté Française de Belgique : [www.pedago-j.be](http://www.pedago-j.be)
- Fiches de jeux : [www.etudiantsetdeveloppement.org/ED/rubrique.php3?id\\_rubrique=60](http://www.etudiantsetdeveloppement.org/ED/rubrique.php3?id_rubrique=60)

## → A propos de l'éducation au développement

- ACODEV : [www.acodev.be](http://www.acodev.be), dont
  - **"Éduquer au développement et à la solidarité internationale**, Synthèse réalisée par ACODEV sur l'éducation au développement en Communauté Française de Belgique", 2007
  - **"Concepts, méthodologies et critères de l'éducation au développement en Communauté Française**, étude réalisée à la demande du Groupe sectoriel Éducation au développement d'ACODEV"
  - **"Référentiel sur l'éducation au développement"**, Bruxelles, 2006

- ITECO : [www.iteco.be](http://www.iteco.be) et revue *Antipodes*
- Forum DARE (Development Awareness Raising and Education Forum) de la fédération Concord : [www.deeep.org](http://www.deeep.org)

## → A propos de l'éducation scolaire en Communauté Française

- Textes du décret Missions 1997 de la Communauté Française : [www.hainaut.be/enseignement/formations/bp/Documents/pedagogie/documents/documents/ctn\\_competences.pdf](http://www.hainaut.be/enseignement/formations/bp/Documents/pedagogie/documents/documents/ctn_competences.pdf)
- Communauté Française de Belgique (Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique) : [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

## Remerciements

Nous tenons à remercier tout particulièrement Sarah Bahja (IHECS) pour la première version de ce document, ainsi que Etienne Leclercq (IHECS), Lucien Noullez (Service de la Pastorale scolaire diocésaine de l'enseignement secondaire - Malines-Bruxelles), Anne-Marie Pirard et le groupe Pédagogie de Justice et Paix pour leur relecture attentive et leurs conseils avisés. Merci également aux nombreuses associations et institutions pour leur disponibilité à la première étape de la conception de ce guide.



**Année 2011**

**Editeur responsable :**

Axelle Fischer, Secrétaire générale  
de la Commission Justice et Paix  
Belgique francophone  
Rue Maurice Liétart, 31/6  
1050 Bruxelles  
[www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)  
[info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be)

**Avec le soutien de  
la Direction Générale de  
la Coopération au Développement**

Les outils pédagogiques sont de précieux appuis à une démarche d'éducation à une citoyenneté mondiale. Leurs objectifs et publics sont aussi variés que les formes qu'ils peuvent prendre.

Lors de leur conception, si la créativité est de mise, une certaine rigueur l'est aussi ! Ces "balises" entendent offrir à toute personne, association, institution qui le souhaitent des points de repère pour chaque étape de la réalisation d'un outil.

